



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPTEMBRE 2024 À BAZEILLES

Les représentants des clubs ardennais de Tennis de Table se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 7 septembre 2024 à 10h30, à Bazeilles. 24 clubs sur 27 sont représentés, 3 clubs sont absents : Cliron, Floing et Etrepigny. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Le Président, Julien DUPONT, ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité de la saison 2023-2024
- Rapport financier 2023-2024
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote d'approbation des éléments financiers de la saison 2023-2024
- Remise de récompenses olympiade 2020-2024
- Adoption des tarifs 2024-2025
- Questions envoyées par les clubs
- Election olympiade 2024-2028
- Fermeture de l'assemblée générale ordinaire et ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
- Modification des statuts : adresse du siège
- Fermeture de l'assemblée générale extraordinaire et ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Intervention des Personnalités

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 SEPTEMBRE 2023

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DU CDTT08

« Madame Odile BERTHELODT, Conseillère Départementale des Ardennes,
Monsieur Benoit GUILLEY, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, excusé
Monsieur Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table, excusé
Monsieur Philippe BOLMONT, Vice-Président de la Ligue Grand Est de Tennis de Table,
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs ardennais,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Départemental,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis sportifs,





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale 2024 à Bazeilles, lieu où l'aventure de nombreux élus a commencé en 2016 et se termine cette année.

Je reviendrai en quelques images et chiffres sur la saison sportive qui vient de s'écouler, je vais plutôt m'attarder sur les 8 ans qui viennent de se passer au comité des Ardennes de Tennis de Table :

- Licenciés : de 1046 au 30 juin 2016 à 891 au 30 juin 2024, soit une baisse de 14,82% mais deux tiers de cette baisse a été vécue après COVID
- Clubs : de 34 au 30 juin 2016 à 27 au 30 juin 2024, mais un nouveau club pour la saison 2024/2025. Trop de clubs tiennent encore sur un ou deux bénévoles c'était le cas pour la plupart des clubs qui ont arrêté ces dernières années
- Un championnat par équipes départemental conservé
- Heures d'interventions payantes :
 - o 2750 heures dans les clubs ardennais, ce qui représente environ 10 heures de moyenne par semaine scolaire
 - o 1225 heures dans les écoles ardennaises, ce qui représente environ 4h30 de moyenne par semaine scolaire
- Moyenne de participants dans nos compétitions :
 - o 44 équipes en championnat jeunes (plus de 100 jeunes par saison)
 - o 32 enfants sur le tournoi des pongistes en herbe
 - o 39 équipes sur la coupe des Ardennes
 - o 90 joueuses/joueurs au challenge vétérans
- Intercomités, des résultats en progrès constant :
 - o 14^{ème} en 2016
 - o 10^{ème} en 2019
 - o 5^{ème} en 2022 et en 2023
 - o 4^{ème} en 2024
- Fonds propres du comité, une trésorerie désormais saine :
 - o 1 124 € en juin 2016
 - o 43 549 € en juin 2024
- Des tarifs de licences maintenus pendant 8 ans alors que l'inflation frôle les 20% :
 - o Séniors/vétérans : 61 € en 2016 / 62 € en 2024 (+1 € soit + 1,64 %)
 - o Juniors : 58 € en 2016 / 62 € en 2024 (+ 4 € soit + 6,90 %)
 - o Minimes/cadets : 49,05 € en 2016 / 37,10 € en 2024 (- 11,95 € soit - 32,21 %)
 - o Poussins/benjamins : 32,55 € en 2016 / 37,10 € en 2024 (+ 4,55 € soit + 13,98 %)
 - o Suppression de la quote-part supplémentaire
- Des subventions obtenues :
 - 153 913 € sur les 2 olympiades
 - Soit une moyenne annuelle de 19 239 €
 - Ce qui représente plus de 35% de nos recettes
- La mise en place d'une identité visuelle grâce à une nouvelle charte graphique
- La réalisation de 100 T-shirts





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Le recensement des tables extérieures sur le département
- L'animation sur les Ardenn'Plages avec des tables flottantes sur l'eau
- Les 6 éditions des Marcassins du Tennis de Table
- Les stages initiation-perfectionnement et les stages dans vos clubs
- Les animations handisports et sport adapté (à Rehel, à Sedan, à Charleville-M.)
- Les animations grand public (brocantes, fêtes du sport, fêtes des lacs, Ardenn'Tour, journées olympiques, ...)

Bref, j'ai la satisfaction que la mission des bénévoles du Comité a été remplie sur ces 8 ans. Vous pourrez constater dans le rapport d'activités de la saison que le Comité a pu compter sur l'investissement de la doublette Sébastien VAN COPENOLLE et Guillaume DAVENNE. La présence sur le territoire est très satisfaisante, dans les écoles, dans les clubs, dans les événements grand public, ... Je les remercie pour leur investissement durant cette saison, durant les années passées à travailler pour le comité.

Devant l'incertitude de la prochaine olympiade, Sébastien a démissionné le 30 avril 2024. Quant à Guillaume, il a terminé son contrat le 5 juillet 2024. Il n'y a donc plus de salarié au comité depuis cette date mais Guillaume a décidé de créer son auto entreprise pour continuer notamment à proposer du tennis de table dans les clubs et dans les écoles.

Sur le plan des finances, nous vous présenterons en détails les comptes dans quelques minutes, le bilan est négatif mais les réserves financières seront très largement suffisantes pour la future équipe. Nous avons prévu quelques manifestations importantes mais celles-ci n'ont pas été organisées notamment le spectacle. J'ai eu du mal à digérer la non réalisation de ce dernier car j'ai beaucoup travaillé dessus et cela pendant plusieurs mois (du budget prévisionnel, à la recherche de salle, aux demandes de devis, aux échanges très réguliers avec Patrick MOZOLA, à la rencontre de Boris RAVIGNON, ...) jusqu'à apprendre sur les réseaux la mise en place d'un spectacle au C matt.

Pour l'olympiade à venir, des élus actuels du comité des Ardennes ont décidé de ne pas renouveler l'expérience, c'est notamment le cas de Daniel HUBERT, mon fidèle trésorier, ou encore Virginie COLSON, présidente de la commission sportive, et Jean-Michel BRACONNIER, président de la commission arbitrage. Je voudrais sincèrement les remercier pour le travail effectué pendant toutes ces années car sans eux, il y a bien longtemps que le comité ne serait plus. Bien évidemment, je remercie également ceux qui vont poursuivre l'aventure et qui ont été très investis comme l'infatigable couteau suisse Jacky MORANT, Jordan GUILLAUME, vice-président ou encore Pascal HENON.

Je remercie le Conseil Départemental pour son soutien financier par le biais du plan de développement du sport ardennais et la subvention de fonctionnement. Je tiens à remercier chaleureusement Cédric MIONNET, Responsable des sports au Conseil Départemental pour sa totale confiance pendant toutes ces années ainsi que celui des élus départementaux.

Je remercie nos partenaires privés qui nous ont accompagnés pendant toutes ces années, d'ailleurs plus aucun contrat n'est en cours, ce qui laisse le champ libre à la prochaine équipe.





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Voilà, je termine ces deux mandats et il n'y aura pas de 3^{ème} mandat de suite, comme je l'avais annoncé à plusieurs reprises et déjà lors de mon élection en 2016. Comme certains ont pu l'observer, j'ai eu du mal à terminer ce second mandat et j'ai eu besoin de me mettre en retrait pendant quelques mois après des déceptions sportives et une vie professionnelle et personnelle bien chargées. L'engagement bénévole n'est pas facile tous les jours mais je vais garder les bons souvenirs, les belles et riches rencontres, le tennis de table proposé dans les écoles, sur des événements grand public et de manière professionnelle dans les clubs ardennais. Je vais continuer à jouer pour le plaisir et je reste bien évidemment disponible pour les futurs élus en cas de besoin.

Je vous souhaite une très belle saison 2024/2025 et une bonne continuation dans le monde pongiste en espérant que les clubs ardennais pourront surfer sur les belles médailles olympiques de l'équipe de France masculine grâce aux frères LEBRUN, à Simon GAUZY et au travail réalisé par la Fédération. »

4. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Quelques chiffres clés de cette saison :

- **Licenciés** : 891 dont 705 traditionnels et 186 promotionnels
- **Critérium Fédéral** : 136 engagés
- **Finale par classement 08** : 131 engagés
- **Championnat par équipes** : 82 équipes engagées
- **Challenge Vétérans** : 85 engagés
- **Championnat Vétérans** : 33 engagées
- **Coupes des Ardennes** : 35 équipes engagées
- **Championnat jeunes** : 44 équipes engagées
- **Pongistes en herbe** : 26 participants en moyenne et 12 clubs représentés
- **Stages clubs** : 3 stages réalisés (Tagnon, Floing et Montcy)
- **Stages départementaux** : 10 participants en moyenne
- **Regroupements détection**

Quelques chiffres des animations:

- **Interventions dans les écoles** : 340 heures réalisées
- **Intervention au collège-lycée Mabillon** : 3h00 par semaine
- **Interventions dans les clubs** : 445 heures réalisées

Et les autres animations :

- 6^{ème} journée des marçassins le 29 novembre 2023 à Charleville-Mézières
- Dark ping le 22 décembre 2023 à Tagnon
- Bien manger-bien bouger avec le Conseil Départemental des Ardennes
- Centres de loisirs : à Monthermé, Revin, Les Hautes Rivières, Villers-Semeuse

Résultats Intercomités 2024 : 4^{ème} place pour notre équipe Ardennes



5. RAPPORT FINANCIER 2023-2024

Le Trésorier Daniel HUBERT présente son rapport financier ainsi que le compte de résultat et le bilan :

« Comme les années précédentes, les comptes de la saison 2023/2024 ont été confiés au cabinet comptable SOFRAC. Pour une bonne compréhension des représentants des clubs, nous avons tenu à conserver la même présentation que les saisons précédentes.

Je vous livre donc la petite analyse que j'ai pu faire à l'examen des documents reçus par le cabinet :

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS (RECETTES) :

Le total des recettes de l'exercice s'établit à 53.774 € contre 49.033 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 4.741 € (10 %) avec les variations suivantes pour les principaux postes :

PRESTATIONS ANIMATEUR : 18.458 € contre 11.225 € en 2022/2023 (+ 7.233 €).

. Poste en augmentation de 64 %, le meilleur résultat depuis 2016 mais avec 2 salariés, ceci explique cela.

PRODUITS COMPETITIONS : 10.030 € contre 9.649 €, en hausse de 381 €)

. Très peu d'évolution sur ce poste (+4%).

STAGES : 1.860 € contre 3.284 €, en baisse de 1.424 € -43 %).

. Le stage Multisports d'été prévu n'a pas eu lieu et les stages jeunes pendant les vacances ont connu un succès limité.

LICENCES : 6.491 € contre 6.081 €, en hausse de 410 € (+ 7%).

. Cette légère augmentation de recettes s'explique par une petite hausse du nombre de licenciés ainsi que de la quote-part licences revenant au Comité suite à l'évolution du prix des licences décidé au niveau de la Ligue (+ 3 €).

SUBVENTIONS : 11.500 € contre 11.244 €, en hausse de 256 € (+ 3 %).

. Là aussi peu d'évolution.

AUTRES PRODUITS : 5.435 € contre 7.524 €, en baisse de 2.089 € (-27%)

Dans ce chapitre un poste mérite explication :

. Celui des produits exceptionnels (3.000 €) qui correspond à la vente du véhicule du Comité acheté en 2016. Le chiffre de la saison précédente 2022-2023 (5.586 €) correspondait principalement à des engagements championnat, des licences et des prestations de notre salarié dont les paiements avaient été différés d'une saison sur l'autre.

. A noter également la progression sensible des intérêts bancaires suite à l'augmentation des taux.

CHARGES (DEPENSES) :

Le total des charges est lui en forte augmentation comme prévu sur le Prévisionnel à 69.316 € contre 50.650 €, hausse de 18.325 € (+36 %).

L'évolution des principaux postes est la suivante :

SALAIRES ET CHARGES SOCIALES : 46.863 € contre 24.641 €, en hausse de 22.222 € (+ 91%).

. Dont Salaires : 40.374 € contre 22.273 € (+18.101 € soit + 82 %).

. Charges sociales : 6.489 € contre 2.368 € (+4.121 € soit + 174 %).

- Comme nous vous l'avons indiqué lors de l'AG 2023, nous avons réembauché Guillaume Davenne sur un CDD de 10 mois (de septembre 2023 à juillet 2024) afin de permettre au ping ardennais de booster la discipline avant les Jeux Olympiques.

- L'explication de la hausse très importante des charges s'explique par les réductions de charges pour les bas salaires qui ont été été beaucoup moins importantes.





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CHARGES LIEES AUX COMPETITIONS : 7.701 € contre 9.522 €, en baisse de 1.821 € (- 19 %).

Cette baisse s'explique surtout par le chapitre "Sélection Ardennes" (-1.621 €) dont les frais ont été moindres car une seule équipe a participé en juin cette année aux Intercomités de Besançon.

VEHICULE COMITE : 4.655€ contre 7.204 €, en baisse de 2.549 € (-35 %)

. Le poste principal (carburant) est en forte baisse (-30 %), en raison notamment du départ de Sébastien Van Copenolle et de la vente du véhicule au 30 avril 2024 avec un arrêt des dépenses à cette date.

AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 9.749 € contre 5.156 €, en hausse de 4.593€ (+ 89 %)

Le poste frais déplacement a explosé (+ 4.574 €). Là aussi, nous avons prévu ces dépenses supplémentaires dans le Prévisionnel établi l'an dernier. C'est une conséquence là encore de l'embauche de Guillaume Davenne en CDD (frais kilométriques).

A noter également que le poste Cadeaux correspond principalement aux médailles offertes aux jeunes des écoles à la fin des interventions de nos salariés, activités en très forte augmentation comme vu précédemment.

En conclusion, l'exercice 2023/2024 se solde par une perte de 15.542 € que nous avons anticipée dans notre prévisionnel pour cette saison (prévu - 14.223 €). On ne peut guère faire mieux en matière de prévision...

BILAN

Je vous rappelle une fois de plus que le Bilan est la photographie instantanée du patrimoine de l'Association à la date du 30 juin 2024 et que le Compte de Résultat enregistre lui, les charges (dépenses) et produits (recettes) de l'exercice.

L'Actif, qui enregistre ce que l'Association possède, est constitué surtout pour nous des disponibilités en banque du Comité, en baisse de 25.573 € (- 39%). Elles représentent 81 % de l'actif.

Dans les créances, les dettes des clubs envers le Comité s'élevaient à 1.036 € au 30 juin 2024. Ces montants ont été réglés à ce jour. Cependant certains clubs, bien souvent toujours les mêmes, doivent faire l'objet de rappels avant de régler, ce qui est usant et occasionne du travail supplémentaire.

Le Passif représente, lui, les Dettes de l'Association envers elle-même ou envers ses créanciers. Le poste le plus important pour notre Bilan concerne les Fonds Propres (réserves) qui sont de 43.549 € soit 91 % du passif. Cela correspond surtout aux résultats cumulés sur les deux dernières Olympiades car ils étaient seulement de 1.124 € au 30 juin 2016, soit un gain de 42.425 €. Le total des Dettes est seulement de 4.300 € (9 % du total).

Ces réserves relativement conséquentes vont permettre à la nouvelle équipe d'aborder sereinement l'olympiade qui s'ouvre.

Aucun nouvel investissement et aucun souci de trésorerie au cours de la saison.

Merci de votre attention.

Je peux répondre maintenant aux questions des représentants des clubs le cas échéant.

A la suite de cet exposé et après le rapport des vérificateurs aux comptes, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat et du report à nouveau.

Ces comptes ont été présentés comme habituellement aux vérificateurs aux comptes ainsi que les pièces comptables afférentes à l'exercice 2022/2023. Ceux-ci vous feront part de leurs conclusions après cette intervention. »





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

6. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Claude LAGRANGE, vérificateur aux comptes, présente le rapport rédigé par Hervé POUPLY et lui-même pour cet exercice 2023/2024.

« Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence du Trésorier de l'association.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2023/2024.

Nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables.

Nous avons également vérifié les soldes en banque en début et fin d'exercice.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Qu'il nous soit permis de féliciter Monsieur Daniel HUBERT, Trésorier du Comité des Ardennes ainsi que le cabinet SOFRAC pour la qualité du travail accompli et les remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité notre travail de vérification.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'Association COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE. »

7. VOTE D'APPROBATION

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport de gestion sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 et pris connaissance des comptes et du bilan de l'Association pour le dit exercice, les approuvent à l'unanimité dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Trésorier.

Elle décide également à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice et le report à nouveau aux Fonds Associatifs de l'Association.

8. REMISE DE RECOMPENSES OLYMPIADE 2020-2024

Les 5 premiers clubs du classement ci-dessous remportent des chèques cadeaux chez wack sport, respectivement 200 € / 175 € / 150 € / 125 € / 100 €

	saison 21/22	saison 22/23	saison 23/24	Variation licenciés 2020/2024	% Jeunes Juin 2024	% Femmes Juin 2024	TOTAL	TOP 5
SEDAN TT	61	64	77	10	15		227	1
MONTCY NOTRE DAME PPC	37	40	59		45	35	216	2
CARIGNAN YVOISIEN CTT	55	46	33	25	5	20	184	3
REVIN HAYBOISE TT	51	66	57				174	4
BAZEILLES PPC	60	44	59			5	168	5





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque jeune ayant représenté le comité lors des sélections de l'olympiade remporte un bon cadeau de 30 € chez wack sport.

NOM	Prénom	Club	Année(s) de sélection
GAUDION	Evan	CMATT	2022-2023
DENOUILLE	Loan	REVIN HAYBOISE TT	2022
GAUDION	Nathan	CMATT	2022
STOIAN	Andrei	CMATT	2022
DOS SANTOS	Noah	CMATT	2022-2024
GALLET	Louka	MONTCY	2022
BAYETTE	Léo	CMATT	2022
LEFRANC	Apoline	CMATT	2022-2023
SABOTIN	Anaële	VIVIER	2022
DOYEN	Alix	TAGNON	2022
GAUDION	Romane	CMATT	2022-2023-2024
HENRIET	Emmy	VIVIER	2022
CAPOWIEZ	Abel	BAZEILLES	2023
BAZIN-NOEL	Baptiste	CMATT	2023-2024
GEORGE	Pacome	SEDAN	2023
PONCIN	Lyson	MONTCY	2023-2024
ALBAUD	Tom	TAGNON	2024
MARTINEZ	Nino	SEDAN	2024
BORNERT	Suzie	CMATT	2024
PIERROT	Zoelyne	CARIGNAN	2024

9. ADOPTION DES TARIFS 2024-2025

Le Trésorier présente et commente les tarifs 2024/2025.





TARIFS SAISON 2024-2025



Affiliation du club	
2 premières années	48,00 €
Réaffiliation	217,00 €

Licences compétitions	
J - S - V	62,00 €
M - C	37,10 €
P - B	37,10 €

Licences loisirs	
J - S - V	19,40 €
P - B - M - C	9,50 €

Engagement Championnat départemental	
D1 - D2 - D3	60,00 €
Ddécouverte	40,00 €
D3 en phase 2	30,00 €
Ddécouverte en phase 2	20,00 €

Critérium Fédéral	
S - V	40,00 €
J - M - C	22,00 €
P - B	8,00 €

Indemnités arbitre et JA	Journée	1/2 journée
Arbitre régional	25,00 €	10,00 €
JA 1	25,00 €	-
JA 2 principal	40,00 €	-
JA 2 adjoint	35,00 €	-

Encadrement par jour	
DE JEPS	60,00 €
Brevet d'Etat	55,00 €
BP JEPS	50,00 €
CQP	45,00 €
Entraîneur fédéral	40,00 €
Animateur fédéral	35,00 €
Initiateur de club - Relanceur	25,00 €

Compétitions	
Finale Classement (non inscrit au CF)	10,00 €
Championnat Jeunes	à définir
Pongistes en herbe	à définir
Coupe des Ardennes	15,00 €
Challenge vétérans	30,00 €
Championnat vétérans	10,00 €

Interventions Animateur (déplacement / matériel compris)	
Tarif de l'heure (clubs affiliés)	à définir
Tarif de l'heure (autres structures)	à définir

STAGES	
Jeunes	à définir
Club	à définir

Divers	
Absence A.G. départementale	50,00 €
Pénalités de retard (+45 jours) sur paiement relevé club	50,00 €
Indemnité Kilométrique si co-voiturage possible	0,25 € / km
Indemnité club pour organisation compétition départementale	3 € / table

Ces tarifs sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

10. QUESTIONS ENVOYÉES PAR LES CLUBS





PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



11. ELECTIONS OLYMPIADE 2024/2028

15 candidatures reçues :

- 1/ DAVENNE Guillaume – PPC TAGNON
- 2/ DENOUILLE Benjamin – REVIN HAYBOISE TT
- 3/ DENOUILLE Sandra – REVIN HAYBOISE TT
- 4/ DUMAY Axel – SEDAN TT
- 5/ GAUDION Eric – CMATT
- 6/ GAUDION Laëtitia – CMATT
- 7/ GUILLAUME Jordan – PPC BAZEILLES
- 8/ GREVIN Bastien – CARIGNAN
- 9/ HENON Pascal – AUVILLERS-ETEIGNIERES
- 10/ LECLERC Thierry – PPC TAGNON
- 11/ MOLLE Sylvain – AUVILLERS-ETEIGNIERES
- 12/ MORANT Jacky – MONTCY PPC
- 13/ PETIT Armand – PPC BAZEILLES
- 14/ PINAS Nicolas – ASTT GLAIRE
- 15/ SOILOT Patrick – CMATT

Les 15 candidats sont élus à la majorité

Les nouveaux élus se retirent et proposent Pascal HENON au poste de Président. Ce dernier est élu à la majorité.

Patrick SOILOT est délégué fédéral et régional (suppléants : Pascal HENON et Jordan GUILLAUME).

12. FERMETURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

13. MODIFICATION DES STAUTS : ADRESSE DU SIEGE

Le siège est désormais au domicile du nouveau président.
Ce choix est validé à l'unanimité.



14. FERMETURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

15. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Mme BERTHELODT (CD08) : remercie pour l'invitation et pour le travail réalisé pendant ces 4 dernières années notamment avec une présence importante sur les manifestation du CD08. Elle souligne la belle image du tennis de table grâce aux Jeux Olympiques réussis par les frères LEBRUN.

Elle félicite la présentation de l'Assemblée Générale et remercie les nombreux clubs présents. Le CD08 poursuit l'aide à la première licence sportive.

LGETT (représenté par Philippe BOLOMONT, Vice-Président)

Félicitations au Président du Comité et à son équipe pour le mandat mené avec brio.

Julien DUPONT est récompensé pour ces 8 années de présidence. Remerciements aux clubs.

Clôture de l'Assemblée Générale à 12h30 suivie du verre de l'amitié.

Le Président,
Julien DUPONT.



Le Trésorier
Daniel HUBERT.

